FFSA CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYE TOUT TERRAIN — R7VA — ASA du DETROIT Association Sportive Automobile — AGORA TT

12ème RALLYE TT DES 7 VALLEES D'ARTOIS PAS-de-CALAIS

30 - 31 octobre – 1er novembre 2026 **Permis d'Organisation FFSA n° 637 en date du 07/08/2026**

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Le comité d'organisation du 12éme Rallye Tout Terrain des 7 Vallées d'Artois tient à préciser que :

Seuls les médias possédant une licence + chasuble Média FFSA 2026, ou une carte presse nationale (ou étrangère) représentant un média accrédité, pourront œuvrer dansle cadre du Rallye.

Les personnes ne satisfaisantes pas à ces conditions seront tenues de présenter :

Une preuve de leur activité professionnelle (justificatif INSEE, RCS, SIRET etc..), et une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro), précisant leurs garantiesen cas d'accident couvrant l'exercice de leurs fonctions dans la discipline du sport automobile.

Je soussigné :

Nom, Prénom :

Média représenté :

Adresse complète :

.....

Téléphone portable :

Adresse mail :

Je m'engage sur l'honneur :

- **À ne pas attenter d'actions judiciaires ou pénales** à l'encontre de l'organisation, des représentants du Rallye des 7 Vallées d'Artois et de l'ASA Détroit, si un accident ou un incident survenait pendant le déroulement de l'épreuve.
- **À respecter les consignes de sécurité,** à me mettre d'accord avec les Officiels (commissaires) représentant la FFSA, pour déterminer l'endroit propice pour exercer mon travail avec leplus de sécurité possible.
- **À porter le badge délivré par le service de presse du Rallye et une chasuble fluorescente.** Les Officiels, l'organisation ou un membre des forces de l'ordre se réserve le droit de refuser l'autorisation d'accès en cas d'absence de toute preuve d'accréditation.
 En aucun cas, l'Association et les Officiels du Rallye des 7 Vallées d'Artois ne seront responsables de mon insécurité pendant le déroulement de l'épreuve. Par le non-respect de ces règles, je renonce à une nouvelle accréditation les années suivantes.
- **Je m'engage auprès de l'association R7VA** à faire parvenir le fruit de mon travail sur l'événement (photos, vidéos, articles de presse, lien média, etc..)

La prise de photos par drone est strictement interdite, un accord d'exclusivité a été contracté entre un exploitant d'aéronefs et le R7VA.

Par la présente j'accepte la convention entre moi, le signataire, et l'Organisation du 12ème Rallye des 7 Vallées d'Artois.

Fait à Le .

Signature de l'intéressé